



Communiqué de presse
Mardi 26 janvier 2021

Reconstruire l'Europe par la Culture

La nouvelle étude EY sur les industries culturelles et créatives en Europe démontre l'impact considérable de la crise, mais aussi le rôle clé que ce secteur peut jouer dans la relance de l'économie.

Commandée par le GESAC, Groupement Européen des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs, et conduite par le cabinet EY, cette étude rappelle la contribution économique majeure des industries culturelles et créatives (ICC).

Avant la crise COVID-19 :

- **Deux fois plus d'emplois** que les secteurs des télécommunications et de l'automobile réunis,
- Une croissance plus rapide que la moyenne européenne entre 2013 et 2019,
- Un chiffre d'affaires qui pèse **4,4% du PIB de l'Union Européenne**.

Cependant, les ICC ont été l'un des secteurs les plus violemment frappés par la crise, nettement plus que le secteur du tourisme par exemple :

- Une chute d'activité supérieure à **30%** en moyenne et **jusqu'à 90%** dans certains secteurs ou pays,
- Un risque considérable sur l'emploi (7,6 millions de personnes en 2019) et les vocations,
- Une fragilisation des PME/TPE et d'auteurs majoritairement indépendants face aux enjeux financiers de la création et la puissance des acteurs du numérique.

Bien plus qu'un "secteur de plus à sauver", les industries créatives et culturelles peuvent être une arme de sortie de crise, à l'heure où les Européens ont plus que jamais besoin de relance économique, de cohésion sociale et d'un nouvel imaginaire collectif, si l'Europe et les Etats Membres accompagnent sa relance par :

- Le financement des projets de croissance, sur fonds privés ou publics, à la hauteur du poids du secteur et de son potentiel de rayonnement territorial, social et international,
- La protection du droit des auteurs et de la propriété intellectuelle, mais aussi d'un modèle européen d'entrepreneuriat culturel, dans le cadre des directives européennes adoptées ou en discussion,
- L'utilisation de la force collective et individuelle des acteurs et créateurs culturels et créatifs, pour accélérer les transitions numériques, sociales et environnementales,

L'étude, intitulée « [*Rebuilding Europe : The cultural and creative economy before and after COVID-19*](#) » présente de manière détaillée les chiffres-clés de ces industries en Europe avant la pandémie, ainsi que l'impact dramatique de la fermeture de milliers de lieux et événements culturels.

Le rapport présente également une série de recommandations visant à renforcer l'économie culturelle, afin qu'elle puisse être l'un des moteurs de la relance de l'économie européenne et un levier de transformation sociale, sociétale et environnementale

Les ICC regroupent les activités portées par des auteurs, artistes et créateurs, mais aussi par des entreprises, associations et organisations publiques dans 10 secteurs : les arts visuels, l'architecture, la musique, le spectacle vivant, le cinéma, la télévision, la radio, la presse, l'édition, le jeu vidéo, la publicité et la communication.

UNE ÉCONOMIE FLORISSANTE AVANT LA CRISE

En 2019, les ICC représentaient **4,4 % du PIB de l'UE**, avec un chiffre d'affaires annuel de 643 milliards d'euros et une valeur ajoutée totale de 253 milliards d'euros. Avant la crise, elles étaient également l'un des secteurs contribuant le plus fortement à l'emploi en Europe, avec plus de 7,6 millions de personnes, soit plus de huit fois que le secteur des télécommunications.

Les ICC ont connu une croissance plus rapide (2,6 %) que la moyenne européenne (2 %) et ont généré un excédent commercial de 8,6 milliards d'euros, confirmant le statut de l'UE en tant que puissance culturelle majeure. L'économie créative européenne se montrait également à la pointe des grandes transformations technologiques, sociétales et culturelles : l'innovation digitale, l'égalité femmes-hommes et l'emploi des jeunes font partie intégrante de l'ADN des secteurs créatifs en Europe.

LES CONSEQUENCES DE LA COVID-19

L'étude révèle de manière saisissante que les ICC font partie des secteurs les plus touchés par la crise économique et sanitaire, au même titre que le tourisme et le transport aérien. Au total, les ICC ont vu leurs revenus s'effondrer de **31 % en chiffre d'affaire pour 2020 - soit une perte de 199 milliards d'euros**. Parmi les secteurs les plus impactés, la musique et les arts du spectacle enregistrent respectivement **des chutes de 58% et 90%**, tandis que les arts visuels et l'audiovisuel ont perdu respectivement 53 et 26 milliards d'euros.

En France, les estimations d'EY évaluent à 32% la chute du chiffre d'affaires des ICC françaises, soit une « perte » de 28,5 milliards d'euros par rapport à 2019.

LES ICC, AU CŒUR DE LA RELANCE

Compte tenu de la contribution essentielle des ICC à l'économie globale, EY conclut dans cette étude que le secteur créatif devrait être au centre des efforts de relance de l'Europe. En tant que réservoir de créativité, fort de sa diversité économique et sociale, l'économie culturelle fait partie des secteurs indispensables pour faire acheminer l'Europe vers un sentier de croissance durable et soutenable. Les

experts et organisations concertés par les auteurs de l'étude recommandent une approche en trois volets :

1. Financer le retour à la croissance et irriguer l'ensemble des maillons des ICC,
2. Recréer la confiance par un cadre économique et législatif inclusif,
3. Mobiliser les forces créatrices de la culture pour répondre aux défis de l'Europe.

UN SECTEUR UNI, A LA RENCONTRE DES DECIDEURS

La période critique que nous traversons, nécessite aujourd'hui des mesures sans précédent. Jamais par le passé, l'économie créative européenne n'a connu une telle dévastation économique avec des effets qui se feront sentir durablement pendant la prochaine décennie.

C'est pourquoi, la publication de cette étude, comprenant des messages du Président du Parlement européen David Sassoli, et de la Commissaire Mariya Gabriel, a inspiré une démarche d'unité du secteur, à l'initiative du GESAC en direction de la Commission européenne. A cette occasion, des représentants des ICC, menés par le pionnier de la musique électronique Jean-Michel Jarre, rencontreront des décideurs européens de haut niveau, comme les Vice-présidents Dombrovskis, Schinas, Šuica et les commissaires Breton, Schmit et Gentiloni, pour partager ces données et contribuer à leur réflexion sur ces enjeux décisifs.

Jean-Michel Jarre, pionnier de la musique électronique, déclare : "La culture est devenue une ressource rare dans l'Europe d'aujourd'hui, et nous en souffrons tous. Les Européens font à la fois l'expérience de la valeur véritablement essentielle de l'art pour notre société et de sa capacité à nous rassembler. Cette étude reflète cette réalité, avec des chiffres qui illustrent la souffrance du secteur et de ceux qui en font partie, mais qui nous donnent aussi des pistes claires quant à la solution. "

Jean-Noël Tronc, président du GESAC et Directeur général-Gérant de la Sacem, déclare : "Les ICC sont aussi dynamiques que vulnérables, aussi essentielles que diverses, et nous devons agir pour les soutenir. Heureusement, il n'est pas trop tard. Outre un financement massif, nous avons besoin d'un cadre juridique solide garantissant une rémunération équitable aux créateurs et à leurs partenaires commerciaux. A cet égard, la mise en œuvre rapide et efficace de la directive sur le droit d'auteur est essentielle. Les dirigeants européens doivent également préparer l'avenir, en utilisant les ICC - et la puissance de leurs millions de talents individuels- comme un accélérateur majeur du progrès social, sociétal et environnemental en Europe".

Marc Lhermitte, associé EY, déclare : "Cette étude fournit les données les plus récentes sur l'impact économique massif de la crise COVID-19 sur les industries culturelles et créatives en Europe. 2020 a été une année dramatique pour les industries culturelles et créatives, tant en Europe que dans le monde. La culture a été le premier secteur à suspendre la plupart de ses activités et sera probablement la dernière à reprendre sans contrainte. Mais l'étude affirme également que ce secteur, poids lourd de l'économie, au cœur du tissu social européen, pourrait devenir l'allié numéro un d'une relance

économique. Elle met en évidence la puissance de la culture, son dynamisme et sa contribution au rayonnement mondial de l'Europe".

A PROPOS DE L'ÉTUDE

L'étude a été commandée par le GESAC (Groupement européen des sociétés d'auteurs et compositeurs) et a rassemblé un large éventail de partenaires : AEPO-ARTIS, EUROKINEMA, EUROCOPYA, EVA, FIAPF, IMPALA, FIV, SAA, SROC et des organisations de soutien ; l'ARE, la CEPIC, l'EACA, l'ECSA, le FEM, le CPE, le FEP, la FERA, le FSE/SCRIPT, l'IFRRO, le FIPM, en soulignant le soutien intersectoriel apporté à ses conclusions et recommandations.

[Lien vers le site de l'étude](#)

[Lien vers la conférence de presse de l'étude \(Zoom\)](#)

- *Identifiant : 963 0761 5136*
- *Mot de passe : 918028*

CONTACTS PRESSE

Sacem : service.de.presse@sacem.fr - + 33 1 47 15 45 92

Scam : astrid.lockhart@scam.fr - + 33 6 73 84 98 27

A PROPOS DU GESAC

Le GESAC regroupe 32 des plus grandes sociétés d'auteurs de l'Union européenne, de l'Islande, de la Norvège et de la Suisse. Elles défendent et assurent la promotion des droits de plus d'un million de créateurs et d'ayants droit dans les domaines de la musique, des œuvres audiovisuelles, des arts visuels, des œuvres littéraires et dramatiques.

A PROPOS DE EY

EY est un des leaders mondiaux de l'audit, du conseil, de la fiscalité et du droit, des transactions. Partout dans le monde, notre expertise et la qualité de nos services contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et les marchés financiers. Nous faisons grandir les talents afin qu'ensemble, ils accompagnent les organisations vers une croissance pérenne. C'est ainsi que nous jouons un rôle actif dans la construction d'un monde plus juste et plus équilibré pour nos équipes, nos clients et la société dans son ensemble.